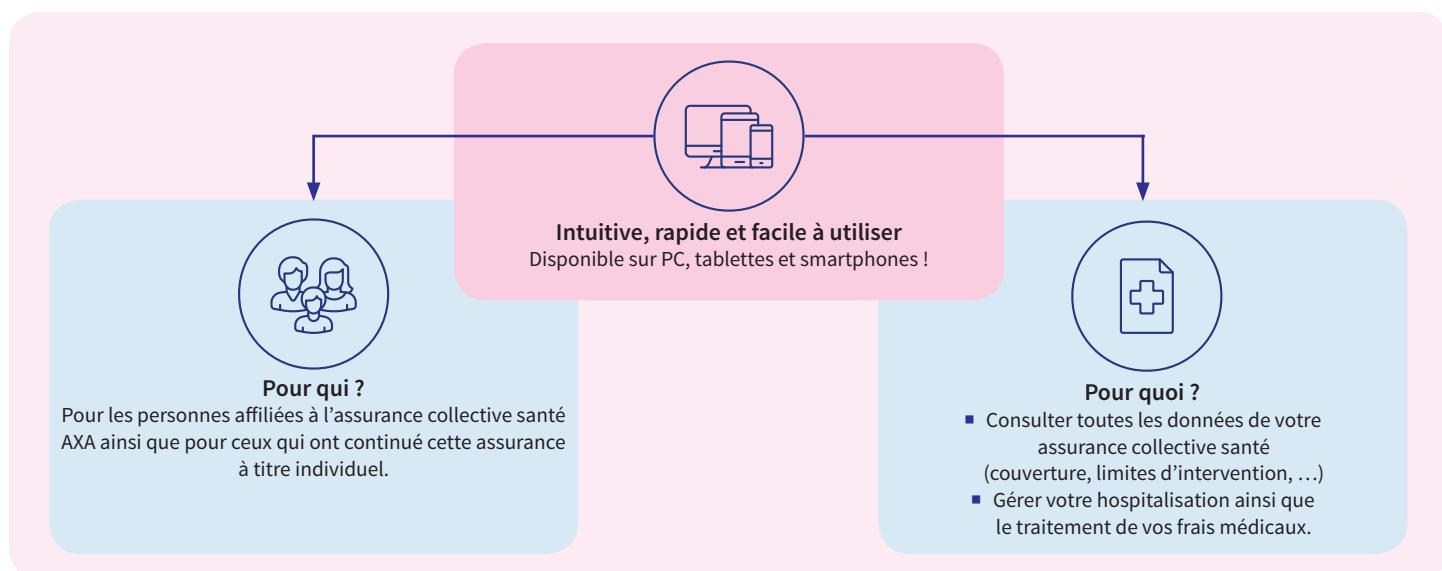




# MyAXA Healthcare

Votre employeur a souscrit une assurance collective santé chez AXA pour les membres de son personnel et, en tant que collaborateur, vous avez la chance d'en bénéficier. Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre communauté AXA !

## Une plateforme digitale unique sur le marché !



## Pourquoi utiliser MyAXA Healthcare ?

Simple, efficace et rapide, la plateforme vous permet notamment de... :

- Consulter vos couvertures et vos limites d'intervention
- Ouvrir un dossier en cas d'hospitalisation pour vous et les membres de votre famille affiliés
- Suivre l'état d'avancement du traitement de vos frais médicaux
- Consulter et adapter certaines de vos données personnelles
- Consulter les données personnelles des membres de votre famille affiliés
- Soumettre différents documents (certificat médical, frais médicaux, ...)
- Télécharger des documents utiles (attestations à faire remplir par le médecin, attestation d'assurabilité, code-barres AssurPharma, carte Medi-Assistance)
- Consulter l'historique de vos demandes effectuées ainsi que leur statut
- Connaître le montant de vos primes éventuelles
- ...

Rendez-vous vite sur [www.myaxahealthcare.be](http://www.myaxahealthcare.be) pour créer votre compte et n'hésitez pas à ajouter cette adresse à vos favoris !

Pour tout problème, vous pouvez nous contacter par e-mail : [myaxahealthcare@axa.be](mailto:myaxahealthcare@axa.be) ou par téléphone au 02/550 49 70.

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site web : <https://www.axa.be/hospitalisation>